

Anne Hidalgo lance l'éco-rénovation de 1.000 immeubles parisiens

Dans le cadre de son action contre le dérèglement climatique, Anne Hidalgo lance « Eco-rénovons Paris – objectif 1000 immeubles ». Célia Blauel, Ian Brossat et Pénélope Komitès, adjoints à la Maire, ont dévoilé jeudi ce plan inédit en France. Ce plan, échelonné sur 5 ans, sera doté de 51M€, dont 35,2M€ alloués par la Ville de Paris.

90% des logements parisiens ont été construits avant la première réglementation thermique, datée de 1974. Il est aujourd'hui nécessaire de réduire leur consommation énergétique, pour diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre et améliorer le confort des habitants. Depuis 2008, la Ville de Paris a déjà largement engagé ce processus dans le parc social, avec la rénovation de 4.500 logements sociaux par an. Anne Hidalgo tient aussi à encourager et à accompagner les propriétaires privés dans la conduite de tels travaux.

Elle lance aujourd'hui le plan « Eco-rénovons Paris – objectif 1.000 immeubles », dont les détails ont été présentés jeudi matin par ses adjoints Célia Blauel et Ian Brossat et Pénélope Komitès en présence de plus de 350 invités (professionnels du bâtiment et de la rénovation, syndicats et cabinet de gestion de propriété, etc.). Inédit pour une capitale européenne, il permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé dans l'élaboration de leur projet d'éco-rénovation, ainsi que d'importantes aides financières qui allègent le coût de ces travaux.

« Il s'agit d'une concrétisation concrète de l'Accord de Paris pour le Climat, conclu lors de la COP21. Les avantages d'une rénovation thermique sont nombreux : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une amélioration du confort des habitants et une baisse de leur facture énergétique. Ce sont aussi des investissements d'avenir qui assurent la préservation et la valorisation du patrimoine immobilier parisien », explique Anne Hidalgo.

« Notre objectif est d'accompagner les projets de rénovation énergétique de 1000 immeubles en 5 ans. Près de 51M€ de fonds publics seront alloués à cette démarche, dont 35,2M€ directement débloqués par la Ville de Paris et 16M€ de l'Agence nationale de l'habitat. Je salue la mobilisation conjointe de mes adjoints Ian Brossat, Célia Blauel et Pénélope Komitès, et des services de la Ville, qui rendent aujourd'hui ce plan possible », souligne l'édile.

Plus d'infos sur le site internet ecorenovonsparis.fr.